



## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

# Global Impact Equity Fund

**un compartiment de la SICAV T. Rowe Price Funds, Catégorie Q (ISIN : LU2377458091)**

Société de gestion : T. Rowe Price (Luxembourg) Management S.à r.l.

## Objectifs et politique d'investissement

**Objectif** Avoir un impact positif sur l'environnement et la société dans son ensemble en investissant principalement dans des placements durables, dans le cadre desquels les activités commerciales actuelles et futures des entreprises devraient générer un impact positif, tout en cherchant, dans le même temps, à accroître la valeur de ses actions à long terme à travers la croissance de la valeur de ses investissements.

**Titres en portefeuille** Le fonds fait l'objet d'une gestion active et investit principalement dans un portefeuille diversifié composé d'actions de sociétés pouvant se situer partout dans le monde, y compris dans des marchés émergents. Le gestionnaire d'investissement se concentrera sur les sociétés qui, selon lui, ont le potentiel pour générer un impact social ou environnemental positif à travers leurs produits ou leurs services, et qui semblent offrir des perspectives de croissance et des caractéristiques d'investissement supérieures.

Le fonds peut faire appel à des instruments dérivés à des fins de couverture et de gestion efficace du portefeuille.

**Processus d'investissement** Le gestionnaire d'investissement utilisera le processus maison T. Rowe Price d'analyse d'impact pour sélectionner les entreprises du portefeuille. Chaque entreprise sélectionnée pour faire partie du portefeuille du fonds dispose d'activités actuelles ou futures vouées à générer un impact positif sensible et mesurable à l'aune des trois piliers d'impact. En outre, le processus d'investissement vise à sélectionner des entreprises capables de générer et de conserver une croissance durable supérieure à la moyenne de leurs bénéficiaires et de leurs flux de trésorerie.

**Cadre d'investissement à impact** Le fonds cherche à atteindre son objectif d'investissement durable via les critères d'inclusion du gestionnaire d'investissement, l'alignement du processus d'investissement sur l'un ou plusieurs des Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD) et l'application de sa liste interne d'exclusion qui vise à éviter les secteurs et/ou les entreprises dont les activités peuvent être jugées néfastes à l'environnement et/ou à la société.

Les titres sont filtrés dans un premier temps pour exclure celles dont les activités peuvent être jugées néfastes à l'environnement et/ou à la société, de par leur exposition aux catégories mentionnées dans la liste interne d'exclusion. Les titres sont également filtrés au regard de critères de conduite déterminés en fonction de l'évaluation ESG du gestionnaire d'investissement.

Le gestionnaire d'investissement sélectionne ensuite les entreprises à partir de l'univers restant sur la base de critères d'inclusion d'impact positif. Ce processus permet d'assurer que, de l'avis du gestionnaire d'investissement, les titres éligibles répondent à l'objectif d'investissement durable du fonds, ne nuisent pas de façon sensible à un quelconque objectif environnemental ou social et appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Le fonds incorpore l'analyse de la gouvernance au processus d'investissement et se livre à un actionariat actif, un suivi et un engagement mutuel avec les émetteurs des titres dans lesquels il investit. Cette démarche inclut un dialogue régulier avec les émetteurs et un recours actif au vote par procuration. Des informations complémentaires et la politique d'engagement du gestionnaire d'investissement, ses principes de vote par procuration et d'autres précisions sont disponibles sur le site <https://www.troweprice.com/corporate/en/what-we-do/investing-approach/esg-investment-policy.html>.

**Classification SFDR Article 9**

**Indice de référence** MSCI All Country World Net Index. Le gestionnaire d'investissement n'est limité par aucune pondération sectorielle et/ou d'un titre particulier par rapport à l'indice de référence, et est totalement libre d'investir dans des titres absents de l'indice. Cela étant, il peut arriver, dans certaines conditions de marché, que la performance du fonds soit plus proche de celle de l'indice de référence.

**Utilisation de l'indice de référence** Aux fins de la comparaison des performances.

**Devise de référence du portefeuille** USD

**Conçu pour** Les investisseurs qui prévoient d'investir à moyen ou long terme.

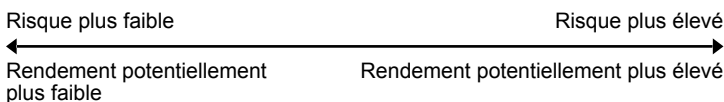
### Autres informations :

*Le revenu généré par le fonds est réinvesti et inclus dans la valeur de ses actions.*

*Les ordres d'achat, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités au cours de toute journée considérée comme un jour ouvré bancaire complet au Luxembourg.*

*Les ordres reçus et acceptés avant 13h00 (heure du Luxembourg) un jour ouvré sont généralement traités le jour même.*

## Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

La valeur d'un investissement dans le fonds peut évoluer à la hausse comme à la baisse. Lorsque vous vendez vos actions, leur valeur peut être inférieure au prix auquel vous les avez achetées. Si votre monnaie en tant qu'investisseur est différente de la monnaie de souscription du fonds, les fluctuations des taux de change sont susceptibles de diminuer tout gain d'investissement ou d'augmenter toute perte d'investissement.

Le rapport risque/rendement ci-dessus est basé sur la volatilité à moyen terme (variations effectives ou estimées du cours des actions du fonds sur cinq ans), mais il ne constitue pas un indicateur fiable du profil de risque/rendement futur.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le fonds se situe dans la catégorie indiquée car il investit dans un segment du marché dont la volatilité est moyennement élevée.

Le niveau de risque du fonds reflète les facteurs suivants:

- En tant que catégorie, les obligations s'accompagnent de risques supérieurs à ceux des titres du marché monétaire et inférieurs à ceux des actions.

### PRINCIPAUX RISQUES GÉNÉRALEMENT ASSOCIÉS À DES CONDITIONS DE MARCHÉ ORDINAIRES

Les principaux risques du fonds sont reflétés, partiellement tout du moins, par le rapport risque/rendement. Les plus importants de ces risques sont:

**Les Marchés émergents** sont moins établis que leurs homologues développés et présentent par conséquent des risques plus importants.

**Le risque ESG et de durabilité** peut se traduire par un impact négatif important sur la valeur d'un investissement et sur la performance du fonds.

**Le fonds de placement** présente certains risques auxquels un investisseur ne serait pas exposé s'il investissait directement sur les marchés.

**Stock Connect** est soumis à des risques liés à la réglementation et au dépôt et des risques de défaillance supérieurs ainsi qu'au risque de liquidité et à des limites de quotas.

### PRINCIPAUX RISQUES GÉNÉRALEMENT ASSOCIÉS À DES CONDITIONS DE MARCHÉ INHABITUELLES

Des conditions de marché inhabituelles ou des événements imprévisibles importants peuvent amplifier les principaux risques du fonds. Ils peuvent aussi l'exposer à d'autres risques tels que:

**Risque souverain - Chine** Les investissements chinois peuvent être sujets à des niveaux de risque plus élevés comme les risques de liquidité, de change, réglementaires et juridiques en raison de la structure du marché local.

**Le risque opérationnel** peut causer des pertes en conséquence d'incidents créés par des personnes, des systèmes et/ou des processus.

Une description plus détaillée des risques qui s'appliquent au fonds figure à la section « Descriptions des risques » du prospectus.

## Frais

Les frais acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

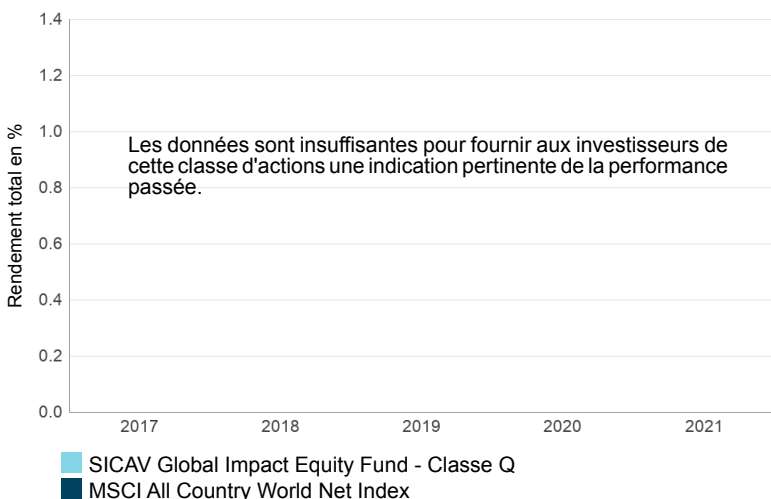
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0.96%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les **frais d'entrée** et de **sortie** indiqués correspondent à des valeurs maximum. Ils peuvent être inférieurs dans certains cas. Renseignez-vous auprès de votre distributeur ou de votre conseiller financier.

Le montant des **frais courants** se fonde sur les frais de la période clôturée en 01/2022. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas les coûts de transaction, sauf dans le cas des frais d'entrée/de sortie versés par le fonds lors de l'achat ou de la vente de parts/d'actions dans un autre organisme de placement collectif.

**Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter les sections « NOTES SUR LES COÛTS DU FONDS » et « FRAIS » du prospectus du fonds, disponible sur le site [www.troweprice.com/sicavfunds](http://www.troweprice.com/sicavfunds).**

## Performances passées



Le fonds et la classe ont commencé à émettre des actions en 2021. Concernant les classes d'actions couvertes contre le risque de change, l'indice de référence peut être couvert dans la devise de la classe d'actions concernée.

## Informations pratiques

Le dépositaire désigné par le fonds est J.P. Morgan SE, Luxembourg Branch.

Des informations supplémentaires concernant le fonds ainsi que des exemplaires du prospectus, du dernier rapport annuel et de tout éventuel rapport semestriel ultérieur peuvent être obtenus gratuitement auprès de J.P. Morgan SE, Luxembourg Branch ou sur le site [www.troweprice.com/sicavfunds](http://www.troweprice.com/sicavfunds). Ces documents sont disponibles en anglais ainsi que dans d'autres langues (détail sur le site).

Les derniers cours des actions peuvent être obtenus auprès de J.P. Morgan SE, Luxembourg Branch.

La législation fiscale au Luxembourg, l'Etat membre de domiciliation du fonds, peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de T. Rowe Price (Luxembourg) Management S.à r.l. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes au prospectus du fonds.

Les investisseurs du fonds sont habilités à échanger leurs actions au sein du fonds pour des actions d'un autre compartiment. Les informations concernant l'exercice de ce droit figurent dans la section « Conversion d'Actions » du prospectus.

Le présent document décrit un compartiment de la SICAV T. Rowe Price Funds et le prospectus ainsi que les rapports périodiques mentionnés dans ce document sont établis pour l'ensemble de la SICAV T. Rowe Price Funds. L'actif et le passif de chaque compartiment sont ségrégués en vertu des dispositions légales. Par conséquent, tout créancier indépendant ne peut exercer d'action que sur les engagements propres à un compartiment.

Les investisseurs peuvent obtenir des informations concernant les autres catégories du fonds dans l'annexe du prospectus décrivant ce fonds.

Les détails de la politique de rémunération la plus récente définissant les principaux éléments de la rémunération, y compris, de manière non exhaustive, une description du calcul de la rémunération et des avantages, l'identité des personnes responsables de l'octroi de la rémunération et des avantages, y compris la composition du comité de rémunération, sont disponibles sur le site Internet à l'adresse [www.troweprice.com/trpluxembourgmanagementsar/remunerationpolicy](http://www.troweprice.com/trpluxembourgmanagementsar/remunerationpolicy). Un exemplaire papier de la politique de rémunération est disponible sans frais au siège social de T. Rowe Price (Luxembourg) Management S.à r.l.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et est supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. La société de gestion est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 14/02/2022.